



Bruxelles, le 28 février 2019

**AG Insurance, la SFPI et Synatom unissent leurs forces pour lancer le Fonds  
I4B - The Belgian Infrastructure Fund  
destiné à accélérer le développement des infrastructures**

**AG Insurance, la Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI-FPIM) et Synatom, ont constitué ensemble le Fonds d'infrastructure I4B - The Belgian Infrastructure Fund. Ce Fonds a vocation à investir à long terme dans le secteur des infrastructures afin de favoriser leur développement en Belgique et d'accompagner les entreprises belges dans leurs projets d'infrastructures en Europe. Doté de 150 M euros, soit 50 M euros par chacun de ses fondateurs, le capital du Fonds pourra être porté ultérieurement jusqu'à 250 M euros, ce qui permettra de soutenir de l'ordre de 2 Mds d'euros de projets d'investissements en infrastructure.**

Ce Fonds prévoit d'investir en fonds propres dans des projets d'infrastructures, qu'ils soient initiés par le secteur public ou par le secteur privé. D'une durée de 15 ans, il ciblera des projets d'énergies renouvelables et de stockage d'électricité, de transports urbains, de bâtiments d'intérêt public ou social, de réseaux numériques, des secteurs routier, maritime, portuaire, fluvial et aéroportuaire, et des équipements d'infrastructure. Il accordera une attention toute particulière aux projets d'entreprises belges innovantes, afin de soutenir et d'accélérer leur développement.

L'initiative du *Belgian Infrastructure Fund* trouve son origine dans l'intérêt partagé par AG Insurance, la SFPI et Synatom pour un développement commun de leurs investissements dans le domaine des infrastructures. Le Fonds leur permettra, dans le respect des lois relatives à l'organisation du marché de l'énergie ainsi que des règles EUROSTAT et en suivant les méthodes des fonds d'investissement du secteur concurrentiel :

- de manifester leur soutien concret à l'économie belge et à l'accélération de la transition énergétique.
- de renforcer leur accès à des actifs d'infrastructure de qualité, présentant des perspectives de rendement favorables à long terme dans un contexte de marchés financiers marqué par des taux d'intérêt historiquement faibles
- d'accroître la part de leurs actifs investis en infrastructure, et ainsi de diversifier leur portefeuille.

La démarche d'AG Insurance, de la SFPI et de Synatom s'inscrit dans le contexte du Pacte National pour les Investissements Stratégiques dont le gouvernement fédéral a récemment tracé les objectifs en soulignant la nécessité d'une relance des investissements en infrastructures en Belgique. En se centrant ainsi sur un domaine crucial pour la croissance et les créations d'emploi, le Fonds I4B – *The Belgian Infrastructure Fund* en constituera une des premières concrétisations opérationnelles. Inspiré également par le Plan Juncker, le Fonds s'orientera en priorité vers les projets favorables à l'environnement, au développement durable, et à la transition énergétique.

Le Fonds et son équipe de gestion sont basés en Belgique et soumis à la réglementation belge. Ils disposent d'ores et déjà d'un pipeline de projets dense, qui correspond à la vocation du Fonds et qui reflète le dynamisme et la diversité de l'économie belge.

**Charles Michel, Premier Ministre**, indique : « *Les investissements sont essentiels pour le développement économique et social. Ils ont un impact positif direct sur l'activité économique et créent plus de prospérité. Ne pas investir revient à appauvrir notre pays de manière durable. Ces dernières années, la Belgique ne faisait pas assez en la matière. Aujourd'hui, le Pacte national pour les Investissements franchit une nouvelle étape décisive pour plus de prospérité et de durabilité. Ce fonds, combinant les ressources tant au niveau public qu'au niveau privé - l'essence même du Pacte -, permettra d'injecter plus de deux milliards d'euros dans le développement de projets d'infrastructure en Belgique. Les moyens seront concentrés prioritairement pour les projets favorables à l'environnement, au développement durable, et à la transition énergétique. Je souhaite que ce fonds soit le déclencheur d'autres projets ambitieux pour la création de prospérité et de bien-être dans notre pays.* »

**Hans De Cuyper, CEO d'AG Insurance**, a déclaré : « *Cette nouvelle initiative s'inscrit dans la vision à long terme qu'AG Insurance met en œuvre pour investir les primes des assurés d'aujourd'hui dans des projets dont bénéficieront les assurés de demain. L'adéquation idéale entre nos engagements de long terme et les investissements dans des actifs d'infrastructure est un gage de sécurité mais aussi de rendements satisfaisants pour les assurés. Amplifié par la coopération avec la SFPI et Synatom, notre investissement dans le Fonds I4B*

*illustre le souhait d'AG Insurance d'injecter davantage de moyens financiers dans l'économie réelle et locale du pays. Il souligne également la volonté d'AG Insurance d'apporter des solutions aux défis sociétaux (créations d'emploi, compétitivité, développement durable, transition énergétique...)* ».

**Koen Van Loo, CEO de SFPI-FPIM** a souligné que « *l'investissement de la SFPI dans le Fonds I4B constitue une illustration de sa vocation de soutien à la croissance de l'économie belge en se concentrant sur un des points-clés mis en lumière par le Pacte National des Investissements Stratégiques : le caractère déterminant du développement et de la qualité des infrastructures en Belgique. Il s'agit, à travers cet investissement dans le Fonds I4B de renforcer la contribution des infrastructures à la compétitivité de l'économie belge et à la création d'emplois, tout en accompagnant les besoins en infrastructures des entreprises belges en Europe. Il atteste par ailleurs de sa volonté, qui s'inscrit dans le contexte du Plan Juncker, de promouvoir des investissements durables, dans l'intérêt des générations futures et de la préservation de la planète* ».

**Robert Leclere, CEO de Synatom**, a signalé que « *cet investissement dans les infrastructures s'inscrit dans le cadre de la dynamisation de la gestion, par Synatom, des provisions nucléaires. Grâce au Fonds I4B, Synatom va renforcer la gestion des provisions nucléaires, à travers un accroissement de la part de ses actifs investis en infrastructure, lui permettant de saisir une opportunité de rendement, de diversification de ses placements et de maîtrise renforcée des risques, caractéristiques de cette classe d'actifs. En opérant cet investissement en coopération avec AG Insurance et la SFPI, Synatom entend manifester son attention aux enjeux locaux du développement de l'économie et de la création d'emplois, tout en s'inscrivant dans un cadre ambitieux en matière de développement durable et de transition énergétique.* »

#### **A propos de AG Insurance**

Compagnie d'assurances leader dans le secteur belge de l'assurance, riche de plus de 190 années d'expérience et de savoir-faire, AG Insurance est un assureur multicanal disposant d'un assortiment complet de produits d'assurance qui répondent aux besoins de tous les segments de marché. Du particulier au professionnel, de l'indépendant aux grandes entreprises, chaque client pourra trouver chez AG Insurance des produits d'assurance-vie et d'assurance dommages (auto, incendie, accidents, hospitalisation, responsabilité civile...), ainsi que des solutions pour sa pension complémentaire. Avec plus de 2,7 millions de clients particuliers, AG Insurance est un acteur clé sur le marché des pensions (33 % de parts de marché en plans de pension collectives) et constitue le premier investisseur institutionnel du pays.

#### **A propos de SFPI-FPIM**

La Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI) dont l'Etat fédéral en est l'unique actionnaire, conduit la gestion centralisée des participations des autorités fédérales, coopère à des projets spécifiques et mène sa propre politique d'investissement dans l'intérêt de l'économie belge. La SFPI gère un portefeuille de participations d'un montant total de 2,2 milliards euros orienté prioritairement vers les secteurs de l'innovation, de l'aéronautique et des aéroports, des réseaux, de l'immobilier et des investissements internationaux. A cette fin, la SFPI investit dans le long terme, en coopération étroite avec les sociétés d'investissement régionales et s'efforce d'assurer un équilibre entre les objectifs sociétaux et la rentabilité financière.

#### **A propos de Synatom**

Synatom assure une responsabilité fondamentale dans le cycle du combustible nucléaire en Belgique. À l'amont du cycle, elle garantit à l'exploitant nucléaire l'approvisionnement de l'uranium enrichi d'une façon compétitive et fiable à temps et à l'endroit souhaité. À l'aval du cycle, elle mène toutes les actions indispensables afin d'assurer un avenir sûr du combustible nucléaire usé. Par la loi du 11 avril 2003, Synatom est en charge de la couverture financière des coûts de démantèlement des centrales nucléaires et des coûts liés à la gestion des combustibles usés jusqu'à leur transfert définitif et a reçu la responsabilité de la gestion des fonds couvrant les provisions pour le démantèlement et pour la gestion de matières fissiles irradiées. A cette fin, Synatom constitue des provisions nucléaires pour couvrir à terme les dépenses liées au démantèlement des centrales nucléaires et à la gestion des combustibles usés.

#### **Contacts presse**

##### **AG Insurance**

Gerrit Feyaerts, Press relations  
Tél : +32 2 664 09 61  
e-mail : [gerrit.feyaerts@aginsurance.be](mailto:gerrit.feyaerts@aginsurance.be)

##### **SFPI-FPIM**

CEO: Koen Van Loo  
Tél. : +32 2 548 52 21  
e-mail : [k.vanloo@sfpi-fpim](mailto:k.vanloo@sfpi-fpim)

##### **Synatom**

CEO : Robert Leclère  
Tél . +32 2 505 07 01  
e-mail : [Robert.Leclere@synatom.com](mailto:Robert.Leclere@synatom.com)

CIO : Céline Vaessen  
Tél.: +32 2 548 52 21  
e-mail : [c.vaessen@sfpi-fpim.be](mailto:c.vaessen@sfpi-fpim.be)